

Les mystères de la Templerie de Cherves-Richemont, près Cognac

par GABRIEL MAITRE

Le but de cet article est d'intriguer les lecteurs d'Aguaine et d'essayer de trouver parmi eux des chercheurs qui voudraient bien consacrer un peu de leur temps pour découvrir des raisons valables aux quelques mystères présentés par le groupement templier qui s'était implanté chez nous aux XII^e, XIII^e et XIV^e siècles.

Cela en vaut la peine car certains auteurs, spécialisés en histoire templière, mentionnent la commanderie de Richemont. Ils la placent sous le patronage de St-Jean tout en reconnaissant qu'ils ne possèdent pas de document sur ses origines et son histoire. Les uns croient qu'elle faisait partie de la baillie de Beauvais-sur-Matha, les autres, de Châteaubernard. Mais elle n'est pas citée comme telle et semble avoir eu un statut particulier. On connaît son existence par ce qui est rapporté sur les commanderies voisines et les noms de lieux-dits de sa maison. Nous avons là un premier mystère ; comment se fait-il qu'un ensemble de cet importance ait été, disons, balayé de notre histoire régionale comme si rien n'avait existé ?

Nous savons que les commanderies de l'Ordre du Temple étaient disposées en fonction de la sécurité des routes, des ponts, que souvent elles avaient établis, et des gués. Le pont de St-Sulpice, dans sa forme actuelle, pourrait avoir cette lointaine origine ; le pont gallo-romain était en bois et un peu plus en aval.

Elles devaient aussi assurer la protection des voyageurs, éventuellement les héberger, les soigner et même faire office de banquiers au moyen des lettres de change dont elles avaient inventé le principe.

Le pont de St-Sulpice, sur la voie AGRIPPA, Saintes, Limoges, Lyon, était à l'époque un point stratégique important. Un peu plus loin, à Boussac, toujours sur l'Antenne,

nous avions le « Pas de Richemont » qui prolongeait « Trotte-Chien ». Cette route et ce gué étaient empruntés par les « Jacquets », pèlerins de St-Jacques-de-Compostelle. La Templerie et la Commanderie sont situées sensiblement à mi-chemin de part et d'autre, ce qui fait que la surveillance de ces passages s'en trouvait plus aisée.

Le domaine de notre templerie s'étendait sur près de 2.000 arpents de terre et de bois, soit environ 1.000 hectares répartis sur ce qui est aujourd'hui Richemont, St-André et Cherves. Les lieux-dits, en dehors des points de passage sur l'Antenne déjà cités sont : La Templerie, les Commanderies (La Grande et La Petite), L'Épine, La Roche, La Grange, L'Houmade (la ferme du marais) et peut-être Bougneuf et La Franchie.

Enclavés et suivant le cours de la rivière, il y avait une série de moulins hydrauliques qui appartenaient à l'Abbaye de Fontdouce. Celle-ci avait donc, par la force des choses, des contacts étroits avec nos templiers. En 1305, quand le roi Philippe le Bel et l'archevêque de Bordeaux Bertrand de Got, qui deviendra pape sous le nom de Clément V, se rencontrèrent et décidèrent de supprimer l'Ordre du Temple, il semblerait que, et c'est un autre mystère, malgré la prudence des protagonistes, il se soit trouvé un ou plusieurs témoins pour vendre la mèche. La commanderie de Richemont fut donc la toute première informée de l'intention et de la menace qui pesait sur elle comme sur les autres. Ce qui accrédite cette version, il y en a plusieurs, auprès de plus en plus d'adeptes, c'est que Fontdouce était une abbaye royale. Le roi pouvait s'y rendre selon son bon plaisir, y être hébergé ainsi que sa suite sans éveiller de soupçon. De son côté, Bertrand de Got possédait un petit domaine tout proche ; de ce fait, il était reçu en qualité de voisin. Cette disposition, pour une entrevue secrète, semble idéale. Il n'en est pas de même pour les autres versions : la rencontre aurait eu lieu à l'Abbaye de Fayolle, près de Loulay ou encore dans un bois de la région parisienne.

La décision ne fut effective que deux ans plus tard. Les délais avaient été suffisants pour se préparer matériellement et secrètement. Quant aux Templiers, le temps qui s'écoulait les tranquillisait. Ils n'imaginaient pas le moins du monde d'être arrêtés tous ensemble, le même jour, un 13 octobre à l'aube, et cela dans la France entière. Ils furent environ quinze mille chevaliers à subir un procès où toutes les infamies furent perpétrées.

Il est possible que les biens de la commanderie de Richmond aient été vendus avant la saisie ou alors usurpés ; on devrait bien trouver par qui. C'était entre 1307 et 1312. Aucune référence ne nous indique la passation de ces domaines aux Hospitaliers qui, de toute façon, eurent le plus grand mal pour entrer en jouissance des autres transferts quand ils ne les perdirent pas.

Le but de l'arrestation des Templiers était la mainmise sur les finances énormes qu'ils étaient supposés détenir... On ne trouva pas ou très peu d'argent ! Autre mystère, plus étrange, il n'y avait qu'un nombre ridicule de vases sacrés ou d'objets de culte ; chez nous, aucune trace !

En rêvant, on peut penser au trésor de Cherves-de-Cognac. Trésor liturgique du XIII^e siècle découvert le 11 décembre 1896 sur les terres de Château-Chesnel qui, à l'époque qui nous intéresse, étaient terres templières. Le mystère de ce dépôt ne fut jamais élucidé. Il était particulièrement riche ; voici sa composition :

- 1° Une clochette à main.
- 2° Une plaque de coffret émaillée, décorée de gemmes et de perles.
- 3° Une coupe de suspension.
- 4° Une couronne de lampe avec motifs en relief.
- 5° Trois croix processionnelles en cuivre doré, dont une est émaillée.
- 6° Une statuette de St-Pierre, seul débris d'une quatrième croix.
- 7° Un crucifix, cuivre et or émaillé polychrome.
- 8° Un lampier, fer, cuivre, or et émail.
- 9° Un triptyque composé d'une plaque de fond avec comme motif la descente de croix, de deux intérieurs de volets et d'un revêtement intérieur de 16 plaques triangulaires et 3 losangées. La quatrième est manquante. Deux extérieurs de volets et un fronton triangulaire.

Il comporte 32 personnages en fort relief obtenu au repoussé, retouché au burin. La dorure du cuivre épaisse et résistante démontre la haute époque. Tous les experts sont d'accord pour déclarer que ce sont de très belles œuvres d'émaillerie limousine.

« Le Trésor de Cherves » a été authentifié par Mgr X. Barbier de Montault en 1897. Le triptyque qui est incontestablement la pièce principale de ce trésor est à la fois un tabernacle, un rétable portatif et un présentoir pour l'exposi-

tion du St-Sacrement. Il est aussi suffisamment profond pour contenir un reliquaire. La seconde pièce du trésor est une plaque de coffret ayant pour sujet la crucifixion. Ce coffret a pu contenir une relique de la Passion.

On sait que les triptyques sont originaires de Byzance et cela nous conduit à penser que « le nôtre » était attaché à l'église St-Vivien de Cherves (elle aussi de style roman-byzantin) et que cette église pouvait bien desservir notre communauté templière. Elle se trouvait sensiblement au centre des biens fonciers de la Templierie. Son importance fait qu'elle est bien trop vaste pour avoir été la chapelle d'un simple rendez-vous de chasse n'hébergeant que rarement les invités des seigneurs de Cognac. Il en est de même pour le cimetière qui l'entourait, il occupait une surface hors de rapport avec la population du bourg d'alors et dont une partie, non négligeable, était réservée pour les étrangers.

Revenons à notre trésor ; il ne contenait, dans ses parties les plus riches, que du cuivre et des accessoires (or, argent, pierreries, émaux). Le démontage et le fractionnement des objets dénote la précipitation et aussi le souci de leur donner le moins d'encombrement possible. Le tout était enrobé d'une gangue d'argile ; c'est ce qui a assuré une conservation parfaite jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Il manque des pièces ; elles sont peut-être restées sur place ou avec les vases sacrés et toute l'orfèvrerie ? Cela nous ferait un second trésor à découvrir ! Et il y en aurait d'autres, si l'on en croit les quelques bribes de conversation qui nous sont parvenues des veillées d'autrefois.

Le trésor fut transporté en Angleterre, au Musée de Glasgow, par le comte Ferdinand de Roffignac en personne. Par une lettre du 23 novembre 1908, le Conservateur fait savoir que le « Trésor de Cherves » est la propriété de M. J. Pierpont-Morgan. Celui-ci en fit don, en 1917, au Metropolitan-Museum Of Art et est aujourd'hui en exposition permanente au Musée « The Closter » à New York. Le comte Jean de Roffignac, fils de Ferdinand, et son épouse ont fait le voyage pour le contempler et ils témoignent de son exceptionnelle beauté. Ils nous ont apporté une photographie pour vous en faire juges à votre tour.

F. de Vaux de Foletier nous dit, dans son « Histoire d'Aunis et de Saintonge », que la période du XII^e au début du XIV^e siècle fut une des plus prospères de notre histoire. Nombre de bourgeois, campagnards ou citadins, étaient capables de s'offrir une parcelle des biens du Temple. Il dit

aussi que la destruction de celui-ci fut approuvée par le peuple entier ; c'est à voir.

Certaines archives de notre Secteur seraient entreposées à la Tour de Londres et il semblerait que c'est là que nous aurions le plus de chance de trouver la solution d'une partie des problèmes exposés.

LE TRIPTYQUE DU TRÉSOR DE CHERVES

Lors de la séance du 13 janvier 1897, Monsieur d'Auteville présenta à ses collègues les différentes pièces composant ce qui a été dénommé « Le Trésor de Cherves ».

Le trésor fut découvert par deux journaliers, les frères Henri et Alexandre Michaud, travaillant chez le comte Ferdinand de Roffignac, propriétaire du domaine de Château-Chesnel. Mgr Xavier Barbier de Montault, expert en art religieux, fut chargé de l'authentifier. Son travail a été l'objet de plusieurs publications. L'une d'elles, publiée par la Société Archéologique et Historique de la Charente, est un volume important, très détaillé, accompagné de planches en couleur. Pour sa réalisation, il a reçu une somme de 800 francs de l'époque attribuée par le Ministère de l'Instruction Publique. Il peut être consulté au siège de la bibliothèque des Sociétés des Archives Historiques et d'Archéologie et d'Histoire, rue Mauny à Saintes.

La pièce la plus importante du trésor est le triptyque. Elle fut appelée ainsi à cause de sa présentation en trois parties lorsque les volets, qui en font la fermeture, sont ouverts à droite et à gauche.

La plaque du fond

La plaque du fond est le point de départ initial de toute la décoration et va de pair avec les volets qui lui font face. Le sujet choisi est la Descente de Croix. La plaque est en deux parties, ce qui ne se voit pas, la croix et l'ange terminal recouvrant complètement la ligne de séparation.

L'ange qui occupe la partie la plus haute a été atteint par la pioche de l'ouvrier. Cela a permis de voir qu'il a été fondu et non fabriqué au marteau. Il est dans une attitude de contemplation ; on pense qu'il s'agit de l'archange St-Michel.

La croix, plate et de forme latine, est en émail vert avec des réserves dorées, où les feuilles sont disposées symétri-

quement et séparées par des points dorés au nombre de trente-et-un.

Tout en haut, la main de Dieu le Père, sertie d'or, sort d'un nuage, et est appuyée sur un nimbe crucifère attestant sa divinité. Le nuage polylobé va du rouge au jaune, puis du rouge au blanc en passant par le vert et le bleu.

Le titre présente, sur un fond pointillé, entre deux lignes turquoise, le double monogramme inscrit en bleu :

IHS XPS

Le corps du Christ retombe lourdement entre les bras de Nicodème. Ses yeux sont fermés ; une couronne crucifère, à bandeau gemmé, avec une émeraude plus grosse en avant, ceint son front. Ses pieds, percés de deux clous, sont juxtaposés sur une tablette épaisse, marquée d'une fleur de lis, emblème de royauté.

Nicodème, chaussé, jambes nues, est barbu et ses cheveux sont couverts de la calotte pointue propre aux juifs.

La Vierge, debout à droite et nimbée, voilée, sa robe rayée de deux bandes d'orfroi, prend à deux mains les mains de son fils pour les embrasser.

Saint-Jean, à gauche, pieds nus, a la tête appuyée dans la main droite, la gauche tenant le livre de l'apostolat. Un cabochon bleu enrichit l'orfroi perlé de l'encolure de sa tunique.

Joseph d'Arimathie, chaussé, un genou en terre, est coiffé du capuce de sa longue tunique. Des tenailles d'une main et brandissant le marteau de l'autre, il s'apprête à enlever les clous des pieds.

Le sol que touchent ces quatre personnages est une bande renflée, striée, un peu grossière.

Au-dessus de la traverse de la croix sont deux anges, sans nimbe, une aile volante, l'autre baissée. Ils tiennent, outre leur livre fermé, l'un le soleil, disque rayonnant, et l'autre, à gauche, le croissant de lune.

Ces personnages en haut relief sont d'une exécution supérieure et hardie. Les reproches que l'on peut faire se réduisent aux yeux en émail et aux cheveux traités en pointillé.

Intérieur des volets

Les plaques sont fixées par des clous à tête ronde. De chaque côté, trois médaillons se succèdent, deux ronds et un elliptique dans le haut. Nous avons, de haut en bas : l'incrè-

dulité de St-Thomas et l'apparition à la Madeleine ; le repas des disciples d'Emmaüs et la visite des trois Marie au sépulcre ; les pèlerins d'Emmaüs et la descente aux limbes. Ces médaillons sont entourés d'une décoration variée, feuilles recourbées ou ondulations, champs pointillés, losanges, etc. Il est dommage que la photo ne puisse pas rendre la polychromie car bien d'autres personnages ne sont qu'ébauchés.

Revêtement intérieur

Ont été retrouvées seize plaques triangulaires et trois losangées. Chaque plaque losangée est entourée de quatre triangulaires, il manque donc une plaque losangée. Ces grandes plaques sont fixées par huit clous, les deux plus grandes allant sous le toit. Chaque losange est émaillé aux quatre couleurs : bleu, rouge, turquoise, blanc.

1^{er} sujet : la mise au tombeau. Le sarcophage est tout doré avec trois disques marqués de trois croix, comme l'étaient les tombes mérovingiennes ; elles font allusion à la Trinité. Le Christ est étendu, à demi-enveloppé dans le suaire blanc que Marie attire sous la tête. Debout et nimbée, elle baise au front son fils pendant que Nicodème verse sur la poitrine du Christ le contenu d'un vase de parfums. St-Jean, nimbé, est là, dans une attitude de tristesse. Ste-Madeleine, nimbée elle aussi, tient un vase de parfums. Joseph d'Arimathie, pieds nus, regarde les derniers devoirs rendus à son maître. Toute la pointe du losange est papelonée, ce qui rend l'aspect rocailleux du calvaire.

2^e sujet : la Résurrection. Le sarcophage ne diffère pas, mais sur les trois disques rouges sont aussi trois croisettes, symbole des trois personnes divines. Le Christ, brillant d'or, met le pied droit stigmatisé en dehors du tombeau. Pour tout vêtement, il n'a qu'un manteau qui laisse nu le bras droit et une partie du torse. Il bénit à trois doigts et de la gauche il arbore une croix pattée exhaussée sur une hampe ; c'est ce qui m'a fait penser à une origine templière du trésor. Son nimbe est traversé par une croix pattée. Trois anges nimbés, issant des nuages, tendent les bras vers lui, leurs ailes se déploient horizontalement.

3^e sujet : il avait sa place sous le toit du côté droit. Le Christ y apparaît aux apôtres réunis et leur montre ses mains. Son nimbe est crucifère. Les apôtres sont rangés autour de lui en deux groupes. Celui de droite en compte cinq avec St-Pierre, tonsuré. Celui de gauche, cinq égale-

ment, St-Thomas étant absent ; Judas ne faisait plus partie du collège apostolique. Nimbés, ils regardent leur maître. Pour indiquer que la scène se passe à l'intérieur, un dôme est au-dessus du Christ.

4^e sujet : la plaque correspondante n'existant plus, Mgr Barbier de Montault proposa de la remplacer par la scène de l'Ascension qui achève la vie glorieuse du Christ. La suggestion fut adoptée.

Le fond plat de l'arche est composé de deux plaques gravées. Chaque plaque présente quatre anges de front et aux trois-quarts enfermés dans des médaillons circulaires. Deux ont en main le soleil rayonnant, deux autres le croissant de lune, le tout émergeant de nuages ondulés.

L'extérieur des volets

Les volets étant fermés, nous voyons en haut, dans le tympan, deux anges thuriféraires ; en bas, la Majesté de la Vierge et celle du Christ. L'idée générale est donc la glorification des deux créatures les plus élevées en dignité sur terre.

A droite, c'est-à-dire du côté gauche du spectateur, un ange est debout, drapé d'un simple manteau. De la main gauche, il tient une boîte à encens et de la droite il balance un encensoir. Un nimbe polylobé entoure la tête. Une aile vole et l'autre est abaissée.

La Vierge est assise sur un trône que recouvre un coussin arrondi. Son attitude est raide. Une couronne fleuronnée et gemmée de turquoises surmonte son front. Un voile descend sur ses épaules. Sa longue robe est en partie cachée par son manteau. Ses pieds reposent sur une large console unie. Le nimbe est polylobé et émaillé. La main droite présente une pomme.

L'enfant Jésus, couronné, est assis sur le genou gauche de sa mère. Sa tunique est passementée aux manches et munie au col d'un orfroi semé de turquoises. De la main droite, il bénit à trois doigts et, de la gauche, appuie sur sa poitrine un livre fermé. Ses pieds nus sortent sous la robe.

Quatre anges, dans des attitudes diverses, soutiennent à deux mains l'auréole elliptique et torique qui encadre le groupe divin. Ceux d'en haut s'inclinent respectueusement, tandis que ceux d'en bas sont étonnants par leurs gambades.

Trois ont le double vêtement, tunique ceinte à la taille et

manteau souple sur les épaules. Le quatrième n'a que la tunique.

Ici, Marie est triomphante, exaltée au-dessus des anges dont elle est la reine. Elle montre elle-même son Fils.

La disposition est parfaitement concordante pour le second volet. L'ange se penche, identique à son vis-à-vis. Sa tunique est rehaussée d'un orfroi autour du col.

Le Christ a une couronne crucifère, gemmée de turquoise au bandeau. Sa tête, aux longs cheveux et à la barbe fournie, ressort sur un nimbe émaillé et polylobé, dont la croix réservée imite les pierres précieuses. Bénissant à trois doigts levés, il appuie sur son genou gauche un livre à fermoir. La couverture de ce livre est gravée de deux volutes feuillagées. Il porte un triple vêtement : tunique à manches serrées, robe à orfrois gemmés au col et aux manches très amples, manteau qui ne recouvre que l'épaule gauche et le giron. Le siège est à deux étages et muni de crochets tréflés. Sur l'escabeau, pointillés, s'allongent les animaux symboliques, lion et dragon, qu'il foule de ses pieds nus.

En dehors de son auréole, les quatre animaux qui ont, en iconographie, une double signification : ils symbolisent les évangélistes, puis les quatre états de l'homme-Dieu. Ils proclament qu'il est HOMME par son humanité et sa généalogie ; TAUREAU par son sacerdoce et son immolation ; LION par sa résurrection et sa royauté ; AIGLE par son ascension et sa divinité.

L'aigle regarde l'ange et le lion est adossé au taureau. Tous les quatre sont des pièces rapportées et en relief, d'un beau caractère et d'une rare énergie. Tous sont ailés, une aile vole et l'autre est au repos. Un livre fermé indique l'évangile qu'ils ont écrit.

Le Christ siège ici en roi souverain, vainqueur de la mort et du démon. Par une attention filiale, il a placé sa mère à sa droite.

Autre considération symbolique, les deux Majestés divines sont portes d'entrée normales pour le Ciel. Même fermé, le triptyque avait donc son enseignement propre. Il rappelait la sainteté, la domination et l'élévation du Christ dans la gloire éternelle.

Habillage extérieur

La crête qui profile les rampants du fronton triangulaire se

compose de deux parties, l'une émaillée et l'autre dorée. L'émail forme deux bandeaux parallèles, une course de trèfles aux quatre couleurs s'étale sur un fond d'azur. Enfin, à l'extérieur, se développe une série de trèfle à tête émaillée.

Le soubassement est identique à la partie émaillée de la crête, mais, aux extrémités, il y a deux plaquettes destinées à dissimuler les pieds du triptyque. Leur décoration est la même, un ange. Le nimbe, à peine pointé de rouge, est vert et circonscrit de jaune ; les ailes ont quatre couleurs : rouge, bleu, cendré et blanc. Quand à la sphère céleste d'où l'ange émerge à mi-corps, elle comprend deux zones ondées séparées par un filet doré. Les deux anges se regardent. Quatre feuilles, à longue tige, occupent les quatre angles de la plaquette.

Le revêtement extérieur des parois et du toit n'a pas été retrouvé.

Le volet gauche avait conservé ses deux pentures. Cette ferronnerie épaisse se découpe en trèfle aigu, sur lequel se pose une espèce de fleur de lis à tête en pomme de pin. Le lis est le symbole de la souveraineté du Christ et de la virginité de Marie. La pomme de pin symbolise l'immortalité.

Pour leur fermeture, les volets se rejoignent en s'emboîtant au centre par une feuillure. En haut, il y a un taquet mobile venant se reposer sur un tenon en saillie. Plus bas, deux trous horizontaux recevaient le double pêne d'une serrure extérieure qui n'existe plus ; à droite, deux demi-boules, traversées par un clou rivé, enserrant un taquet horizontal mouvant sur son axe. Il est biseauté sur la tranche et gravé, à la surface, d'un rinceau linéaire.

Derrière la crête du fûtage, deux pièces de bronze, clouées sur le bâti, étaient destinées à recevoir une croix ; probablement la croix émaillée trouvée dans le trésor. Cette croix était indispensable quand le triptyque était fermé.

Technique

En tout, nous avons trente personnages dans des attitudes très variées et œuvre de sculpteur.

Ces personnages, rapportés sur le fond et découpés, saillissent en fort relief, lequel a été obtenu au marteau par le procédé du repoussé. Puis les surfaces ont été retouchées au burin ; plis des vêtements, feuillages, tous les détails ne pouvant être obtenus au marteau. Pour éviter que certaines parties ne se brisent, elles ont été munies d'un tenon.

Tous les thèmes sont invariablement dorés d'une dorure très épaisse et sans addition d'émail. Toutefois, les yeux ont des prunelles rondes en émail bleu foncé, clair et transparent pour l'enfant Jésus. Ce système entraîne la fixité et la dureté du regard.

Quand l'émailleur veut ajouter une impression de richesse, il emploie des gemmes. La polychromie utilise séparément ou simultanément les trois combinaisons qui ont pour base le blanc, le bleu et le vert. Le rouge est employé seul.

Les nimbes font partie du fond. Leur disque, cerné de métal, a un rebord bleu avec un filet bleu clair ou blanc. La nimbe du Christ est toujours turquoise. Le disque est traversé par une croix pattée dont le métal imite les gemmes.